

Compte Rendu de la Réunion du Groupe de Réflexion sur l'État de la Circulation et de la Voirie

Date : Mercredi 12 février

Heure : 15h00

Lieu : Établissement ARAMAV

Objet : État des lieux de la circulation et de la voirie dans le quartier de l'Alouette

Membres du groupe de réflexion :

Slimane OUSSAIDI

Herve CAUCHY

Jacques GUIRAUDOU

Mary Anna GARDEUR

Claude MERCIER

Michelle THOMAS

Introduction :

La réunion a été convoquée pour discuter des problématiques liées à la circulation et à la voirie dans le quartier de l'Alouette. L'objectif principal était d'identifier les points critiques pour améliorer la sécurité routière et réduire les risques d'accidents.

Points Clés Abordés :

1. Limitation de vitesse :

- Proposition de passer l'ensemble du quartier en zone 30 km/h. Actuellement, cette limitation est appliquée de manière sporadique et non uniforme.
- Importance de la limitation de vitesse pour protéger les piétons, notamment les enfants de l'école Marie Curie, qui servent également de centre aéré, et les résidents de l'institut pour personnes malvoyantes.

2. Profil Démographique du Quartier :

- Présence d'une école et d'un centre pour personnes malvoyantes.
- Forte proportion de personnes âgées qui se déplacent à pied, ce qui rend la nécessité de sécuriser les voies piétonnes.
-

3. Chemin des Alouettes et Belvédère:

Le chemin de l'Alouette qui va de la route de Sauve à l'avenue Kennedy, présente plusieurs points critiques nécessitant une attention urgente pour assurer la sécurité des usagers, tant piétons qu'automobilistes. Voici une analyse détaillée des problèmes identifiés :

Absence de Signalisation de Vitesse

- **Problème :** Aucune signalisation au sol n'indique la limitation de vitesse à 30 km/h.
- **Conséquence :** Les automobilistes roulent souvent à des vitesses excessives, ce qui augmente le risque d'accidents.
- **Recommandation :** Installer des marquages au sol et des panneaux de signalisation pour indiquer clairement la limitation de vitesse. Mettre un Stop au croisement avec le chemin du Belvédère ou des ralentisseurs pour obliger à la réduction de la vitesse.

Absence de Trottoirs

- **Problème** : Le chemin ne dispose pas de trottoirs, exposant directement les piétons à la circulation.
- **Conséquence** : Risque accumulé d'accidents impliquant des piétons.
- **Recommandation** : Aménager des trottoirs ou des bandes piétonnes clairement délimitées.

Croisement avec le Chemin du Belvédère

- **Problème** : Manque de visibilité au croisement, actuellement une priorité à droite.
- **Conséquence** : Risque élevé de collisions.
- **Recommandation** : Installer un panneau STOP pour obliger les véhicules à marquer l'arrêt.

Dégradation de la Chaussée

- **Problème** : Présence d'un trou à l'entrée du chemin des Alouettes en provenance de Kennedy.
- **Conséquence** : Risque de chute pour les cyclistes et les piétons.
- **Recommandation** : Reboucher le trou pour sécuriser le passage.

Végétation envahissante

- **Problème** : Végétation non entretenue débordant sur la route.
- **Conséquence** : Réduction de la visibilité et obligation pour les piétons de se rabattre vers le centre de la route.
- **Recommandation** : Imposer aux propriétaires l'entretien de leur végétation, sous peine d'amende.

Passage Rétréci

- **Problème** : Passage permettant le passage d'un seul véhicule, source de conflits.
- **Conséquence** : Conflits entre véhicules et danger pour les piétons.
- **Recommandation** : Améliorer la signalisation pour indiquer clairement les priorités, par exemple en installant un panneau **STOP** pour les véhicules venant de la route de Sauve.

Conclusion pour le chemin des Alouettes et belvédère

Le chemin de l'Alouette présente plusieurs risques importants pour la sécurité des usagers. Il est impératif de prendre des mesures correctives pour réduire ces dangers, notamment par l'amélioration de la signalisation, l'aménagement de trottoirs, et l'entretien de la chaussée et de la végétation environnante. Ces actions contribueront à sécuriser le chemin pour tous ses utilisateurs. L'école Marie Curie et l'institut Aramav soutiennent nos demandes notamment pour le marquage d'une zone piéton sur le chemin du Belvédère qui monte à l'école et un contrôle régulier du parking public de l'Aramav qui est souvent un lieu de rendez-vous de personnes non désirables dans le quartier et qui salissent tout

4. Compte Rendu des Risques Observés au Chemin Neuf de Pissevin

Le chemin Neuf de Pissevin présente plusieurs risques qui nécessitent des interventions pour améliorer la sécurité des usagers. Voici une analyse détaillée des problèmes identifiés :

Limitation de vitesse

- **Problème** : La limitation de vitesse à 30 km/h s'arrête en haut, au niveau de la première résidence en provenance de la rue Henri Moissan.

- **Conséquence** : Les véhicules peuvent accélérer en descendant, augmentant ainsi le risque d'accident.
- **Recommandation** : Étendre la limitation de vitesse à 30 km/h jusqu'en bas du chemin pour assurer une vitesse réduite sur toute la longueur.

État de la Chaussée et Ralentisseurs

- **Problème** : Le chemin est en mauvais état et les deux ralentisseurs ne sont pas bien balisés.
- **Conséquence** : Risque accumulé de dommages aux véhicules et de perte de contrôle.
- **Recommandation** : Réparer la chaussée et améliorer la signalisation des ralentisseurs pour les rendre plus visibles.

Croisement avec la rue Einstein

- **Problème** : Actuellement, il y a un "cédez le passage" au croisement de la rue Einstein.
- **Conséquence** : Manque de visibilité et vitesse excessive des véhicules montant la rue Einstein, créant des situations à risque de collision.
- **Recommandation** : Transformer le "cédez le passage" en priorité à droite pour réduire les risques. Cette demande a déjà été formulée à la mairie, appuyée par une pétition, mais qui est restée sans réponse. Une nouvelle demande est formulée pour obtenir une réponse claire et argumentée.

Stationnement Dangereux près de la Crèche

- **Problème** : Les parents se garent de manière désordonnée au virage de la rue Einstein vers le chemin Neuf de Pissevin, à proximité d'une crèche.
- **Conséquence** : Risque accumulé d'accidents dans cette zone fréquentée par de jeunes enfants.
- **Recommandation** : Installer un panneau d'interdiction de se garer pour encourager les parents à se garer quelques mètres plus haut, dans des zones plus sûres.

État des Trottoirs

- **Problème** : Les trottoirs sont en mauvais état.
- **Conséquence** : Risque de chutes pour les piétons, en particulier pour les personnes âgées et les enfants.
- **Recommandation** : Rénover les trottoirs pour assurer la sécurité et le confort des piétons.

Conclusion pour le Chemin Neuf de Pissevin

Le chemin Neuf de Pissevin présente plusieurs risques qui nécessitent des actions correctives pour améliorer la sécurité des usagers. Les recommandations incluent l'extension de la limitation de vitesse, la réparation de la chaussée et des trottoirs, la modification des priorités au croisement avec la rue Einstein et la régulation du stationnement près de la crèche. Ces mesures sont essentielles pour réduire les risques d'accidents et assurer la sécurité de tous les utilisateurs du chemin.

5. Compte Rendu des Risques Observés sur la Route des Cottages

La route des Cottages, souvent surnommée "l'autoroute des Cottages" en raison de son trafic intense, surtout aux heures de pointe, présente plusieurs problèmes nécessitant des interventions pour améliorer la sécurité et le confort des usagers. Voici une analyse détaillée des points critiques identifiés :

État de la Chaussée et des Trottoirs

- **Problème** : La route et les trottoirs sont en mauvais état.
- **Conséquence** : Risque accumulé d'accidents et d'inconfort pour les piétons et les automobilistes.
- **Recommandation** : Procéder à une rénovation complète de la chaussée et des trottoirs pour assurer la sécurité et le confort des usagers.

Manque de Passage Piéton

- **Problème** : Absence de passage piéton au niveau du panneau d'affichage public avant le stop, pour les personnes sortant du parc.
- **Conséquence** : Risque pour les piétons traversant la route sans passage sécurisé.
- **Recommandation** : Installer un passage piéton à cet endroit pour sécuriser la traversée des piétons.

Signalisation de la Zone 30

- **Problème** : La signalisation de la zone 30 n'est pas très visible.
- **Conséquence** : Les automobilistes peuvent ne pas respecter la limitation de vitesse, augmentant ainsi le risque d'accidents.
- **Recommandation** : Améliorer la visibilité de la signalisation de la zone 30, par exemple en ajoutant des panneaux supplémentaires ou en repeignant les marquages au sol. Faire ralentir la circulation par des chicanes par exemple car il y a aussi cette route est aussi fréquentée par des vélos qu'il convient de sécuriser par un vitesse réduite.

Respect du Stop

- **Problème** : Le stop est souvent ignoré par les automobilistes.
- **Conséquence** : Risque élevé de collisions.
- **Recommandation** : Envisager l'installation de caméras de surveillance pour contrôler et sanctionner les infractions au code de la route.

Proximité de l'Institut pour Personnes à Vue Déficiante

- **Problème** : La route est située à proximité d'un institut pour personnes à vue déficiente, qui marchent régulièrement dans le quartier avec un accompagnateur.
- **Conséquence** : Nécessité d'une attention particulière de la part des conducteurs pour assurer la sécurité de ces piétons vulnérables.
- **Recommandation** : Installer une signalisation spécifique pour informer les conducteurs de la présence de personnes à mobilité réduite et les inciter à redoubler de vigilance.

Dépôt Sauvage de Déchets

- **Problème** : Dépôt fréquent de déchets sauvages au point de collecte de verre.
- **Conséquence** : Encombrement et dégradation de l'environnement.
- **Recommandation** : Renforcer la surveillance et envisager des sanctions pour les dépôts sauvages, ainsi que sensibiliser la population à l'importance de respecter les points de collecte.

Conclusion pour la rue des Cottages

La route des Cottages nécessite des améliorations significatives pour assurer la sécurité et le bien-être de ses usagers. Les recommandations incluent la rénovation de la chaussée et des trottoirs, l'installation de passages piétons et de chicanes pour réduire la vitesse, l'amélioration de la signalisation, le contrôle du respect des règles de circulation et la gestion des dépôts sauvages de déchets. Ces mesures sont essentielles pour transformer cet itinéraire passager en un espace sûr et agréable pour tous.

1. Compte Rendu des Risques Observés sur le chemin du puits de Roulle

Le chemin du Puits de Roulle qui va de la rue Guy Arnaud à la route de Sauve, connaît une augmentation significative du trafic. Cette voie, comportant des sections où le passage est

limité à un seul véhicule, nécessite une régulation du trafic, particulièrement en prévision des nouvelles constructions à la ZAC qui risquent d'accentuer ce problème dans un avenir proche

Circulation

- **Problème** : Une route qui connaît une hausse de son trafic
- **Conséquence** : Accentuer la signalisation pour une limitation à 30 km/h avec ralentisseur si nécessaire
- **Recommandation** : Étudier l'organisation du trafic à terme pour éviter de se retrouver dans des difficultés (Bouchons) lorsque les constructions de la ZAC seront achevées. Étudier la possibilité d'un sens unique en partant de la route de Sauve par ex ?
- Une demande de végétalisation du parking a été demandé pour apporter un peu d'ombre en été. L'accès à la route de sauve n'est pas suffisamment signalée. Le **panneau de priorité à droite** n'est pas visible par les conducteurs de la route de sauve car placé trop haut. Il est également demandé d'élargir l'entonnoir côté abri bus et d'installer des plots pour éviter un stationnement sauvage entre l'abri bus et la sortie du chemin du puits de Roulle ce qui évitera d'obstruer la vue des voitures sortant du chemin du puits de Roulle. La mise en place de plots s'évère nécessaire

Conclusion pour le chemin du Puits de Roulle

Il est recommandé d'intégrer le chemin du Puits de Roulle dans une **zone 30**, accompagné d'une signalisation claire et de l'installation de ralentisseurs ou chicanes pour contrôler la vitesse excessive. Cette régulation est également nécessaire pour le chemin Neuf du Pissevin, qui sera impacté par les mêmes enjeux de circulation après la construction des immeubles à la ZAC. Une étude sur la circulation serait nécessaire pour mieux l'organiser et éviter une concentration du trafic à terme.

EN CONCLUSION SUITE A NOTRE DIAGNOSTIC.

Approche de sécurité :

- Insistance sur une approche de **précaution absolue**, faire un comptage sur le nombre de véhicule qui passe n'est pas la bonne réponse pour éliminer un réduire un risque de L'accent doit être mis sur la prévention des accidents graves, même s'ils sont rares.

Recommandations :

- **Uniformisation de la Zone 30** : Étendre la limitation de vitesse à l'ensemble du quartier pour assurer une cohérence et une **sécurité accrue**.
- **Aménagements Piétons** : Aménagement de trottoirs et ou marquage de zone piétons sur le chemin des Alouettes, belvédère, Pissevin et autres routes fréquentées.
- **Sensibilisation et Éducation** : Campagnes de sensibilisation pour les conducteurs et les piétons sur les règles de sécurité routière notamment en zone 30
- **Surveillance et Contrôle** : Renforcement des contrôles de vitesse (Caméras) et de la présence policière pour dissuader les excès de vitesse.

La réunion a permis de mettre en lumière les **besoins urgents** en matière de sécurité routière dans le quartier de l'Alouette. Les participants ont convenu de la nécessité d'actions concrètes et rapides pour améliorer la sécurité et la qualité de vie des résidents. Un suivi sera organisé pour évaluer la mise en œuvre des recommandations.

- Élaboration d'un plan d'action détaillé par la municipalité.
- Organisation de réunion de suivi pour évaluer les progrès réalisés.

La réunion s'est conclue par un engagement collectif à travailler ensemble pour améliorer la sécurité routière dans le quartier.